

Le retour de Jules Ferry

La République et ses fondateurs n'avaient plus très bonne presse dans les années soixante. Les transformations rapides de la société rejetaient définitivement les vieilles barbes républicaines dans un passé définitivement révolu, situé à des années lumières de la modernité triomphante. A l'heure de l'électronique et de l'exploration spatiale, l'héroïsme était à la science, non plus à la politique.

La République, qui semblait être devenue une vieille dame percluse d'arthrite, à laquelle on rendait hommage par piété filiale mais en se disant par devers soi qu'elle représentait un autre âge, connut une nouvelle jeunesse au cours des deux dernières décennies du XXe siècle. Elle revint comme thème mobilisateur pour les politiques, qui fut décliné sous diverses formes. La sémantique à elle seule en est un indicateur indéniable : la République fut affublée de toute sorte de qualificatifs, le civisme, rebaptisé esprit citoyen, fut invoqué comme remède à tous les maux sociaux, la laïcité fut convoquée pour résoudre le communautarisme fin-de-siècle.

Ce mouvement ramena sur le devant de la scène la figure de l'un des « pères fondateurs » de la République, Jules Ferry. Certes celui-ci n'était jamais véritablement tombé dans l'oubli, mais il était depuis longtemps rangé au magasin des accessoires. Les lois scolaires faisaient partie du mobilier national¹, mais si la fameuse trilogie « gratuité, obligation, laïcité » était invoquée, c'était un peu comme le symbole des combats d'un autre siècle, désormais dépassés.

Les politiques éducatives furent l'objet de vifs débats politiques durant les décennies que nous nous proposons de prendre pour cadre chronologique. Mais alors que les questions d'éducatives invitent à se tourner vers l'avenir, les acteurs et leurs conseillers semblaient obsédés par le spectre de Jules Ferry. Nous nous interrogerons donc sur les modalités et le sens de ce retour de Jules Ferry, tâchant de percevoir dans quelle mesure l'invocation du fondateur de l'école républicaine est le reflet du « malaise de la temporalité » des sociétés contemporaines. Il s'agira d'examiner pourquoi les politiques, après avoir écarté sa figure des références communes, la remirent sur le devant de la scène. Et de comprendre comment l'ancien ministre constitua tout à tour, et parfois simultanément, un modèle repoussoir ou un exemple à suivre.

L'effacement progressif de Jules Ferry comme référence politique, de la Libération à mai 1968

Parler de « retour » tient implicitement pour acquis deux éléments antérieurs : une présence, suivie d'une disparition. Pour comprendre la réactivation de la référence à Jules Ferry, il est indispensable d'analyser préalablement ce qu'elle représentait préalablement et de comprendre pourquoi elle fut abandonnée.

Contrairement à la légende diffusée par ses historiographes, le discrédit que connut Jules Ferry, de son vivant, ne se prolongea guère au-delà de sa disparition. Il n'y eut point besoin d'attendre le centenaire des lois scolaires pour connaître une quelconque réhabilitation. Il fut immédiatement célébré par les républicains au pouvoir² et, après la première guerre mondiale, nonobstant quelques voix discordantes isolées, on s'accorda pour célébrer en lui une triple action, politique, colonisatrice et scolaire. Il était l'un des Pères fondateurs du régime, qui avait su combattre l'hydre cléricalo-monarchiste, lorsqu'elle rêvait d'un retour à l'Ancien Régime, et résister avec fermeté à l'extrême gauche. Il était l'initiateur de la mission colonisatrice de la France, qui avait fait la grandeur du pays et lui avait donné les hommes et les ressources nécessaires pour combattre l'ennemi héréditaire allemand. Il était le créateur de l'école républicaine, qui avait porté jusque dans les campagnes les plus reculées les lumières de l'instruction. La figure tutélaire de Jules Ferry était donnée à admirer aux écoliers et la revendication de son héritage par les hommes politiques avait une fonction de légitimation du pouvoir. L'apogée de cette représentation se situe sans doute dans l'entre-deux-guerres, lorsque la classe politique cherchait dans les origines du régime les solutions aux problèmes qui se posaient à elle et dont elle ne percevait pas combien ils étaient radicalement nouveaux³. La célébration du cinquantenaire de la République en est un indice, confirmé par la production hagiographique⁴.

Cette image fut quelque peu écornée au lendemain de la Deuxième guerre mondiale, puis au fil des turbulences de la Quatrième République. En quelques années, le pays connut en effet une triple transformation, constitutionnelle, territoriale, pédagogique qui conduisit à mettre en cause les modèles des générations précédentes.

¹ Selon la formule de François Furet, préface de l'édition des actes du colloque sur Jules Ferry. FURET, François (dir.), *Jules Ferry fondateur de la République*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1985, p. 7.

² Alfred Rambaud, *Jules Ferry*, Paris, Plon-Nourrit, 1903.

³ Serge Berstein, *Histoire du parti radical*, Presses de la FNSP, 1980, 2 volumes.

⁴ Maurice Pottecher, *Jules Ferry*, Gallimard, 1931.

Le système parlementariste légué par la Troisième fut donné pour responsable des maux contemporains, de la paralysie et de l'impuissance de la classe politique devant les problèmes d'une nature nouvelle auxquels elle était confrontée. Les héritiers du radicalisme semblèrent bien déphasés avec leur temps lorsqu'ils agitèrent le spectre du bonapartisme pour conjurer l'accession au pouvoir du Général De Gaulle. La Cinquième République, quant à elle, rejeta en bloc la tradition républicaine, prétendant forger un régime moderne, en adéquation avec les nécessités du temps. Avec le parlementarisme, on rejeta dans l'ombre les figures des grands orateurs qui lui avaient été associés.

En outre, la rapidité et l'ampleur du mouvement de décolonisation, rendait de plus en plus difficile la défense du projet impérialiste de Jules Ferry. Les certitudes d'hier s'étaient effondrées sous les coups de la critique tiers-mondiste. Là où l'on avait promis la civilisation, la France avait apporté la torture et le non-respect des cultures locales. A l'heure où les colonisateurs étaient assaillis de mauvaise conscience devant un bilan dénonçant le pillage économique par les métropoles, peu de voix défendaient la colonisation comme projet républicain. Le fameux discours prononcé par Jules Ferry en juillet 1885 à la Chambre des Députés pour justifier la politique coloniale se dispensait de commentaire. Après la Shoah et après la décolonisation, quel homme politique pouvait publiquement défendre l'argument selon lequel les « races supérieures » avaient le « devoir de civiliser » les « races inférieures ».

On pourrait supposer que l'œuvre scolaire de Jules Ferry avait échappé aux critiques. Le corps des hussards noirs de la République formait en effet une cléricature peu disposée à laisser désacraliser son fondateur⁵. Les revues pédagogiques et syndicales continuaient en effet de donner l'école de Jules Ferry comme un instrument d'égalité et de démocratie. L'histoire de l'éducation était toujours narrée comme une évolution continue, réalisée selon un processus cumulatif, dans laquelle Jules Ferry avait joué un rôle décisif en démocratisant l'école, c'est-à-dire en l'ouvrant gratuitement, sans aucune restriction, au peuple. Avant lui, croyait-on de bonne foi, c'était à peine si l'on apprenait à lire, écrire et compter. En vertu du principe de méritocratie introduit par Ferry, les enfants de milieu modeste qui faisaient preuve de dispositions pour les études pouvaient, par le jeu des bourses, suivre un cursus qui les sortirait de leur condition sociale.

Le mythe Ferry semblait solidement enraciné. Il avait été la raison d'être et d'enseigner de plusieurs générations d'instituteurs et de professeurs. Il reposait sur une certitude, que le progrès était linéaire, que l'enseignement et l'éducation nationale permettraient de changer la société et que le futur serait nécessairement meilleur que le passé et le présent. Incontestablement, Jules Ferry remplissait une fonction de père. Sa lettre aux instituteurs en est un signe fort : la démarche épistolaire et le ton même de ce texte l'apparentent davantage à des conseils paternels qu'à une circulaire ministérielle.

Cette dévotion du corps enseignant n'empêcha pas le doute de s'installer. Plusieurs éléments permettent de repérer le début de la mise en cause de l'œuvre scolaire de Jules Ferry. Le plan Langevin Wallon fut précurseur. Commandé le 8 novembre 1944, il fut remis au ministre en juin et publié en septembre 1947. Dans l'introduction, les auteurs faisaient référence à Jules Ferry. Il était même le seul des hommes considérés comme les cofondateurs du système éducatif français à être cité. L'action de Guizot comme celle de Victor Duruy étaient passées sous silence, de même que les principes énoncés par Condorcet et les réformes voulues par Jean Zay. Les finalités humaines et civiques de l'enseignement primaire, dont Jules Ferry avait été l'organisateur, étaient rappelés : « donner à tout homme, aussi humble que soit son origine, le minimum de connaissances indispensables pour faire de lui un citoyen conscient, pour enrichir son esprit et élargir son horizon⁶ ».

Le projet même de réforme de l'enseignement, qui s'inscrivait dans le vaste mouvement de rénovation initié par la Résistance⁷, portait en lui même l'idée du nécessaire dépassement du modèle de la Troisième République. Les rédacteurs affirmaient haut et fort le besoin de réorganiser l'enseignement français pour lui donner plus de cohérence, d'une part, mais également pour l'adapter à la structure sociale et tenir compte des progrès de la pédagogie. La critique était discrètement énoncée mais demeurait sans appel. Le modèle de la pédagogie de Jules Ferry avait fait son temps. Surtout, les auteurs du rapport ajoutaient une finalité sociale au projet de la Troisième République : il ne s'agissait plus seulement de diffuser le « minimum » des connaissances pour permettre l'épanouissement des individus, mais également de permettre au corps social dans son ensemble d'élever son niveau culturel.

L'on sait que le mouvement de massification et d'unification du système d'enseignement fut réalisé par la Cinquième République. Il s'agissait alors surtout d'élever le niveau général de la formation afin de fournir des compétences à une industrie en pleine croissance. Jules Ferry n'avait plus grand chose à voir avec une évolution

⁵ L'enquête menée par Jacques Ozouf auprès d'instituteurs de la Belle Epoque constitue un indice incontestable de ce point de vue. Jacques Ozouf, *Nous, les maîtres d'école*, Julliard, 1967.

⁶ Le plan est cité d'après l'édition donnée par Gaston Mialaret, *Le plan Langevin Wallon*, Paris, P. U. F. 1997, p. 15.

⁷ Claire Andrieu, *Le Programme commun de la Résistance. Des idées dans la guerre*. Préface de René Rémond, Paris, Les Editions de l'Erudit, 1984.

rapide de la société ; son image s'estompait d'ailleurs quelque peu. Une déférence polie accompagnait son nom, mais en-dehors sans doute des instituteurs, bien peu le percevaient comme un modèle toujours opératoire.

Les historiens prirent part à leur manière au mouvement de mise en cause de l'école ferryste. Les études pionnières en ce domaine prirent comme objet d'étude l'histoire enseignée. Ce mouvement est révélateur d'une prise de conscience, par la communauté historique, de ce que le récit historique forgé pour les enfants par Lavissee et ses successeurs était fortement idéologisé. Les travaux de Jacques et Mona Ozouf⁸, ainsi que ceux de Pierre Nora, en révélant le non-objectivité de l'histoire scolaire, portèrent les premiers coups à la déconstruction de l'édifice. Les recherches de François Furet et Jacques Ozouf, replaçant le processus d'alphabétisation dans une longue durée, montrèrent qu'elle avait précédé la création de l'institution scolaire et que la gratuité n'avait eu qu'une incidence médiocre sur la fréquentation⁹. Le titre même que les historiens avaient choisi indiquait bien le sens de leur propos : Jules Ferry se situait au terme d'un mouvement pluriséculaire de développement de l'instruction. Son action n'avait donc pas eu l'effet décisif qu'on avait voulu lui donner. Singulièrement, dans un radical renversement de perspective historique, le ministre n'était plus donné comme le fondateur, l'initiateur d'un mouvement, mais comme celui qui l'avait mené à son terme.

Ainsi était sérieusement écorné le mythe Jules Ferry. Définitivement, la République avait cessé d'être considérée comme un moment décisif vers le progrès pour le genre humain : au lendemain de Mai 68, la Commune fut célébrée avec une vigueur qui sonnait comme une mise en cause du régime bourgeois qui l'avait anéantie. Les remous que connaissait le système d'enseignement, dont le mouvement de mai 68 fut l'apogée, furent le signe visible d'une volonté de changement. Les images des fondateurs de la République n'étaient plus mobilisatrices. Che Guevara faisait rêver les jeunes gens, alors que Ferry représentait les valeurs bourgeoises qu'ils récusait. La déférence à Jules Ferry persista toutefois quelque temps. Elle prenait un tour convenu et, peu à peu, ne fut plus que l'apanage du corps enseignant. Un temps était révolu et un nouvel âge commençait. La critique, longtemps implicite, prit une forme plus affirmée. A la lente érosion se substitua une contestation virulente.

Éloge funèbre de Jules Ferry. Autour du centenaire des lois scolaires

L'effacement de la référence à Jules Ferry s'était produit sans bruit. Il s'agissait davantage d'un silence que d'une dénonciation en règle. La société se tournait vers d'autres héros, se donnait des modèles différents, inventait de nouveaux systèmes. Mais la prise de conscience qu'un changement important et irréversible s'était produit s'accompagna d'une abondance de références à Jules Ferry. Dont la plupart s'accordaient pour constater la disparition d'un système scolaire que l'on avait cru longtemps pérenne, puisque démocratique dans ses intentions et dans son fonctionnement¹⁰.

La publication en 1974 d'un petit livre rouge intitulé *l'école de Jules Ferry est morte*¹¹, constitua l'un des premiers jalons de ce processus. Reprenant et systématisant bien des slogans et débats entendus en 1968, l'ouvrage s'attachait en effet à dénoncer le modèle scolaire en vigueur, dont on attribuait la genèse à Jules Ferry. La Ligue communiste révolutionnaire accusait le système scolaire élaboré au début de la Troisième République d'être un instrument de la bourgeoisie, au service du capital. Etaient condamnées aussi bien sa finalité – reproduire les hiérarchies sociales et culturelles – que ses méthodes autoritaires. Bien loin d'être un instrument de libération, l'école était en fait un appareil de dressage du peuple, voué au service de l'ordre établi.

La démarche marquait un rapport au passé somme toute assez commun. Le système ancien était dénoncé afin de proposer un modèle alternatif. Le père fondateur était mort, il était désormais inutile de l'invoquer. Il était possible de le blâmer, de se libérer de sa pesante autorité.

Le titre est à prendre non comme un constat mais comme une provocation et un souhait. Annonçant la mort du père, il permettait en fait de dénoncer les illusions contenues dans l'école de Jules Ferry. La gauche révolutionnaire tentait de profiter du vaste mouvement de contestation de l'ordre établi profitait de la situation pour prendre une sorte de revanche sur Ferry-Famine, l'homme qui avait combattu la Commune et contribué à affaiblir l'extrême-gauche.

Se pose toutefois la question de l'audience exacte de cet ouvrage. Sa diffusion fut-elle limitée à un cercle restreint de militants ou fut-elle plus large ? Il est indéniable qu'il n'était pas novateur. Ce point de vue était

⁸ Mona Ozouf, *L'Église, l'École et la République*, Paris, Armand Colin, collection Kiosque, 1963. Jacques et Mona Ozouf, « Le patriotisme français dans les manuels scolaires », 1964, Pierre Nora, « Lavissee instituteur national », *Revue historique*, juillet 1962.

⁹ François Furet et Jacques Ozouf, *Lire et Ecrire, L'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry*, Paris, Éditions de Minuit, 1977, 2 volumes.

¹⁰ Anonyme (Ligue Communiste), *l'école de Jules Ferry est morte*, Paris, François Maspéro, collection Poche rouge, 1974, Némou, Philippe, *Pourquoi ils ont tué Jules Ferry ? La dérive de l'école sous la Ve République*, Grasset, 1991, Prost, Antoine, « Quand l'école de Jules Ferry est-elle morte », *Revue d'Histoire de l'éducation*, INRP, n°14, avril 1982, p. 25-40.

¹¹ Anonyme, *l'école de Jules Ferry est morte*, Paris, François Maspéro, collection Poche rouge, 1974.

largement répandu dans l'opinion publique. Les thèses de Bourdieu sur la reproduction, celles de Foucault sur l'enfermement avaient inspiré la contestation dans les lycées. De fait, le caractère particulier de l'ouvrage réside dans la dénonciation de l'illusion des communistes, qui appelaient de leurs vœux un nouveau Jules Ferry capable de démocratiser enfin le système éducatif. Non, affirmait l'auteur, le réformisme des communistes comme celui des socialistes étaient vains. « Un Jules Ferry de notre temps, c'est toujours un Jules Ferry¹². »

Pour les anarchistes, l'école de Jules Ferry représentait donc un champ d'expérience à dépasser absolument. Elle ne représentait pas un progrès, un modèle à suivre, mais devait être reléguée dans un passé définitivement révolu. L'avenir était grand ouvert, sans bornes, délivré de l'horizon indépassable qu'avait constitué la référence à Jules Ferry.

Suivant un rituel bien ancré dans les sociétés contemporaines, la prise de conscience de la disparition d'un modèle supposé parfait et intangible conduisit à organiser une commémoration à l'occasion du centenaire des lois Ferry. En octobre 1980, le Président de la République, Valéry Giscard d'Estaing invita son ministre de l'Éducation nationale, Christian Bellac, à préparer un hommage au fondateur de l'école de la République.

Dans la lettre de mission qu'il envoya à son ministre de l'Éducation nationale, en octobre 1980, Valéry Giscard d'Estaing entendait manifestement se défendre des accusations maintes fois formulées contre lui de vouloir, par idéologie libérale, établir concurrence et sélection au sein du système éducatif et ainsi de détruire l'école de Jules Ferry¹³. Le président, comme son ministre par la suite, entendait se situer dans la continuité de Jules Ferry, dont l'œuvre avait été « poursuivie, développée et approfondie par ses successeurs ». C'est pourquoi il donnait pour loi fondamentale, la première et la principale à ses yeux, celle du 16 juin 1881, qui établissait la gratuité totale de l'enseignement primaire. Ce choix est bien à mettre en regard des principes giscardiens : les deux autres termes de la trilogie dite ferryste, la gratuité et la laïcité, n'étaient guère en conformité avec le libéralisme. Le président, candidat au renouvellement de son mandat, affirmait également vouloir rendre un hommage aux enseignantes et aux enseignants, qui œuvraient pour « favoriser l'égalité des chances entre tous les jeunes français » et participent non seulement à la diffusion du savoir mais également à l'apprentissage de la tolérance et la fraternité, conditions de l'unité de la nation. On sait que la profession ne cachait pas ses préférences pour la gauche ; mais un hommage officiel à Jules Ferry pouvait peut-être récupérer quelques voix précieuses. La démarche présidentielle fut d'ailleurs condamnée immédiatement par le Comité d'Action laïque et le SNI PEGC, qui dénoncèrent la récupération usurpée de Jules Ferry par un pouvoir qui avait favorisé l'enseignement privé¹⁴.

La campagne présidentielle et la victoire de François Mitterrand ajournèrent le projet giscardien. Le nouveau Président honora d'autres hommes¹⁵. En janvier 1982 se tint à Paris, à l'initiative de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, un colloque destiné à évaluer l'œuvre de Jules Ferry, qui était soutenu aussi bien par le ministre de l'Éducation nationale, Alain Savary, que par celui de l'Industrie et de la Recherche, Jean-Pierre Chevènement. Le « fondateur de la République » y était l'objet d'une appréciation globalement positive. Mais son image avait bien vieilli. François Furet le constatait dans la préface des actes du colloque : les lois scolaires faisaient partie du mobilier national et écoles trop grandes des villages témoignaient par leur abandon même du triomphe de l'instruction pour tous, qui avait accéléré le mouvement d'exode rural¹⁶. La démarche n'était donc pas passéiste, tout au plus nostalgique. Il s'agissait de mieux connaître et comprendre un passé révolu. Le mythe Ferry étant en passe de disparaître, les chercheurs pouvaient historiciser cet objet, semblaient indiquer ces travaux.

Le premier septennat de François Mitterrand fut marqué par une profonde crise scolaire. La gauche ne manqua pas non plus de s'interroger sur la disparition du système ferryste. Au plus fort de la crise qui affecta le système scolaire au début des années 1980, l'historien Antoine Prost rechercha le moment où l'école de Jules Ferry avait été mise à mort¹⁷. Ses écrits peuvent être lus non seulement comme l'analyse d'un historien de l'éducation reconnu, mais également comme celle d'un conseiller de plusieurs ministres de l'Éducation nationale, lui-même proche du parti socialiste. Il avait été membre de la commission d'étude sur la fonction enseignante dans le second degré établie par le ministre de l'Éducation nationale Olivier Guichard en 1969 et présidée par Louis Joxe, puis fut chargé en 1981 d'un rapport sur les lycées par le ministre de l'Éducation nationale de François Mitterrand, Alain Savary. Son point de vue et son analyse des débats politico-pédagogiques de cette période constituent un plaidoyer pour la réforme Savary.

¹² Anonyme, *L'école de Jules Ferry est morte*, Paris, François Maspéro, collection Poche rouge, 1974, p. 90.

¹³ Lettre de M. Valéry Giscard d'Estaing à M. Christian Beullac, ministre de l'Éducation pour l'organisation de la commémoration en 1981 du centième anniversaire des lois scolaires de Jules Ferry, Paris, le 16 octobre 1980. Ce texte est disponible en intégralité sur le site de La Documentation française : www.discours.publics.documentation.francaise (24/03/03). Voir également l'interview de M. Christian Bellac à France-Inter, le 6 février 1981 et l'allocution qu'il prononça à l'occasion de l'installation du comité du centenaire des lois scolaires.

¹⁴ Guy Georges (secrétaire général du SNI PEGC), « Pour une morale laïque des temps modernes », *Le Monde*, 31 janvier 1981.

¹⁵ Jules Ferry n'est pas cité dans ses discours officiels. La recherche a été menée sur l'édition en ligne des discours réalisée par l'Institut François Mitterrand. (www.discours-mitterrand.org) Il ne semble pas non plus que Jules Ferry ait figuré au nombre des panthéonisables de 1889.

¹⁶ *Jules Ferry, fondateur de la République*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1985, p. 7.

¹⁷ Antoine Prost, « Quand l'école de Jules Ferry est-elle morte », *Revue d'Histoire de l'éducation*, INRP, n°14, avril 1982, p. 25-40.

Faisant l'historique des réformes des deux décennies précédentes, il redéfinissait le modèle pédagogique de l'école léguée par la Troisième République et donnait les jalons de l'érosion du système au long des années 60. La disparition des « deux écoles », celles du peuple et celle de la bourgeoisie, la suppression de la non-mixité, la stricte séparation des classes d'âge, l'assouplissement des méthodes d'enseignement avaient progressivement bouleversé une organisation pluridécennale qui constituait un tout cohérent et difficilement amendable. Implicitement, la démonstration dénonçait une idée couramment admise par l'opinion publique et relayée par l'opposition : que mai 68 avait mis en route une révolution pédagogique et que la gauche au pouvoir entendait la conduire à son terme.

Antoine Prost prenait acte de la mort du modèle ferryste, qui avait manifestement fait son temps. La crise provenait des hésitations devant l'alternative posée aux décideurs. L'instituteur du lendemain serait soit un professionnel, maîtrisant parfaitement la technicité de son métier tant du point de vue des contenus que des méthodes d'enseignement, soit un animateur, chargé de guider dans des activités variées les élèves, dont on attendrait qu'ils fassent preuve d'initiative. Une seule chose était sûre : il ne serait plus un père, à la fois autoritaire et débonnaire, investi affectivement dans sa tâche. Par contrecoup, la disparition de l'image de Jules Ferry, qui était en quelque sorte le père de ces instituteurs-pères, prend tout son sens.

Venant d'un historien de l'enseignement, cette démarche de mise au point n'a rien de surprenant. Venant d'un homme proche du pouvoir, elle pouvait également être perçue comme une invitation à ne pas se laisser déborder par le mouvement de conservatisme pédagogique, qui n'avait cessé de dénoncer les errements des théoriciens de l'éducation et de la pédagogie.

Ainsi les annonces de la disparition (de l'école) de Jules Ferry peuvent être comprises comme une mise à mort symbolique du père, nécessaire pour pouvoir reconstruire un modèle pédagogique nouveau. Les partisans de l'innovation pédagogique, sans systématiquement dénoncer l'école fondée par Ferry, appelaient à dépasser cette expérience. Les deux textes cités ci-dessus avaient un statut bien différent. Le premier était un appel militant à transformer un système, l'autre constituait un constat lucide d'une évolution déjà faite. Mais dans les deux cas, un champ d'expérience inédit s'ouvrait devant les politiques.

Par un effet qui peut sembler contradictoire, la démarche de commémoration eut également une tout autre fonction. L'invocation de Jules Ferry prit également un sens radicalement opposé. Il fut donné comme exemple par ceux qui préconisaient, comme remède à la crise qui affectait le système d'enseignement dans son ensemble, la restauration de méthodes pédagogiques éprouvées. Alors que des générations avaient invoqué Jules Ferry comme l'initiateur d'un progrès à construire, il fut rappelé comme garant d'une tradition qui avait fait ses preuves.

Jules Ferry, solution à la crise de l'éducation. La crise du monde éducation du début des années 1980

De 1968 à 1984, en effet, le système scolaire avait été soumis à de multiples remous, qui n'avaient pas été sans susciter quelques débats, dont certains furent extrêmement virulents. On dénonça le laxisme des enseignants et la baisse du niveau qui en résultait. Les enfants, se plaignaient les associations de parents, la société des agrégés et quelques académiciens médiatiques ne savaient plus rien, ni l'orthographe, ni la grammaire, ni l'histoire, ni la géographie... Il fallait de toute urgence revenir à des méthodes saines, ayant fait leurs preuves : les dictées, l'histoire événementielle nationale, la récitation « par cœur ».

En retour, la mise en cause des « errements pédagogiques » supposés hérités de l'esprit soixante-huitard, conduisit à la réhabilitation de méthodes pédagogiques dont on pensait qu'elles étaient incontestables puisqu'elles avaient fait la preuve de leur efficacité. responsables de l'inculture des jeunes générations. Les successifs ministres de Georges Pompidou puis Valéry Giscard d'Estaing réhabilitèrent des modes pédagogiques traditionnels. Les expériences innovantes étant désormais refusées, on se retourna et l'on regarda vers le passé. La référence à Jules Ferry s'imposa.

Jules Ferry fit un retour marqué dans le discours politique, mais sous une forme largement infléchie. Ni le parlementarisme, ni le colonialisme ne revenaient comme thème mobilisateur. En revanche, ce fut l'action du ministre de l'Instruction Publique qui fut redonnée en modèle.

En 1981, l'accession de la gauche au pouvoir suscita de grands espoirs dans le camp des innovateurs en matière pédagogique. Au combat pour ou contre un « grand service public laïque et unifié » se superposa un débat pédagogique. S'y exprimèrent, avec d'autant plus de vigueur qu'elles étaient désormais dans l'opposition, des voix qui préconisaient le retour à des méthodes traditionnelles, à un enseignement qui retrouverait sa fonction, transmettre des connaissances. L'enseignement était en détresse, les enfants sacrifiés par des idéologues, l'école

était en plein délire¹⁸. Toutes les expériences pédagogiques ayant montré leurs limites, il convenait de revenir aux vieilles recettes, supposées efficaces.

Ce furent les partisans du classicisme qui finirent par l'emporter. Mais ce fut la gauche jacobine qui mit en œuvre ce virage. Après la « tourmente qui emporta Savary », le nouveau ministre de l'Éducation nationale, Jean-Pierre Chevènement, entreprit de reconstruire le système pédagogique selon des principes dits républicains.

Il s'agissait manifestement de retourner à un âge d'or, un paradis perdu par les errements pédagogiques. La République se devait de retrouver sa vocation enseignante. Elle devait transmettre des savoirs, enseigner par priorité l'essentiel, lire, écrire et compter, réhabiliter l'effort et le travail, favoriser l'élitisme républicain. Ce modèle jacobin et autoritaire séduisit bien au-delà des rangs du CERES et emporta l'adhésion d'une partie de la droite, de la société des agrégés et d'associations de parents d'élèves.

Surtout, l'on redécouvrit la fonction civique que Jules Ferry avait assignée à l'école. Pour lutter contre les nouveaux barbares, contre les « sauvages », on réintroduisit l'éducation civique. Ce n'était plus contre le cléricanisme qu'il fallait lutter, mais contre les ferments de dissolution du corps social introduit à la fois par le consumérisme et l'hédonisme des Trente Glorieuses puis par le chômage qui s'était développé dans les banlieues et le lot de misères qu'il avait emmené avec lui. L'Éducation nationale devait recréer le lien social en retrouvant sa fonction éducatrice. Le ministre confia à un historien de l'Antiquité, Claude Nicolet, qui venait de publier un ouvrage sur les fondements intellectuels de la République¹⁹, une mission sur la réintroduction de l'éducation civique à l'école et au collège²⁰.

Ce retour à une norme pédagogique éprouvée ne signifiait pas un refus de projet, de prospective, de transformation. Chevènement cherchait à créer une dynamique mobilisatrice, à « démocratiser les lycées » en indiquant l'objectif de 80% d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat en 2000.

Notons toutefois que le ministre ne citait pas nommément Jules Ferry. Une recherche opérée en 2003 sur le site Internet du Mouvement des Citoyens à propos l'occurrence de la référence à Jules Ferry n'a pas été fructueuse, en dépit de la place importante accordée aux questions de l'enseignement²¹. De même, la figure de Jules Ferry ne se trouvait pas sur la fameuse carte de vœux républicains pour 2000 réalisée pour Jean-Pierre Chevènement par Guy Peellaert²². Il préférerait évoquer les figures moins conventionnelles de Gambetta et Clemenceau. Il est vrai que sa République était le régime qui combattait les bien-pensants. La gauche de la Gauche n'oubliait pas que le bourgeois Jules Ferry avait été l'un des ennemis de l'extrême-gauche ; son attitude comme membre du gouvernement de Défense nationale pendant le siège de Paris lui avait valu le surnom de Ferry Famine.

Le passé idéalisé fut ainsi érigé en avenir souhaitable. Après l'apparent échec des utopies pédagogiques, incapables d'imaginer et de proposer un avenir meilleur, les politiques se tournaient vers le passé. L'horizon d'attente n'était plus devant, il était derrière. La certitude que le progrès se construisait par un effet cumulatif, de génération en génération, disparaissait. Le présent était moins bon que le passé, et le futur risquait d'être pire encore si l'on ne restait pas fidèle à l'exemple tiré du passé. L'avenir s'était refermé. L'école n'était plus porteuse de l'avenir de l'humanité. Jules Ferry revenait sous la forme d'un mythe nouveau, exclusivement pédagogique, incarnant le refus de l'esprit de 1968. Cette mobilisation de Jules Ferry comme garant d'une pédagogie efficace et élitiste ne fut pas sans produire quelques grincements de dents. C'est pourquoi sans doute se produisit dès lors une sorte de combat pour la mémoire.

Disputes d'héritiers autour d'un cadavre

Ce retour du modèle pédagogique parfait en vigueur dans les écoles de la Troisième République provoqua quelques polémiques. Trois tendances s'entre-déchirèrent autour de la dépouille de l'école ferryste. Chacun, en fait, n'invoquait ce modèle que dans un seul objectif : démontrer que le système qu'il préconisait était fidèle à un héritage reçu du passé.

La gauche jacobine entendait défendre le système tel qu'il avait été réformé par Jean-Pierre Chevènement. Seul à ses yeux le modèle républicain, unique et laïque, convenait à faire le ciment d'une Nation tellement portée à se diviser. Claude Nicolet continua le combat commencé aux côtés de Jean-Pierre Chevènement. Il multiplia

¹⁸ Jacqueline de Romilly, *L'Enseignement en détresse*, Julliard, 1984. Maurice T. Maschino, *Vos enfants ne m'intéressent plus*, Hachette, 1983. Michel Jumiilhac, *Le Massacre des innocents*, Plon, 1984. Jacques Capelovici, *En plein délire scolaire*, Carrère, 1984.

¹⁹ Claude Nicolet, *L'Idée républicaine en France. Essai d'histoire critique, 1789-1924*, Paris, Gallimard, 1982.

²⁰ Claude Nicolet, « Peut-on, doit-on enseigner la république », dans *Actualité de l'École républicaine*, CNDR, Caen, 1998, repris dans Claude Nicolet, *Histoire, Nation, République*, chapitre XII, p. 166.

²¹ www.mdc-France.mrc-France.org (24/03/03). Site inactif depuis la transformation du MDC en Pôle républicain mais toujours consultable en ligne.

²² Maurice Agulhon, *Les métamorphoses de Marianne*, op. cit. p. 233.

articles et rapports, dont les principaux furent rassemblés en un volume²³. En 1988, lorsque Jean-Pierre Chevènement revint au gouvernement, cette fois comme ministre de la Défense nationale, il fut chargé d'une mission semblable à celle de 1984 : établir un bilan du rôle et de l'état de la formation civique dans les armées. Ainsi était affirmée de nouveau un souci identique : l'État devait être éducateur²⁴. Le modèle de la laïcité fut invoqué avec vigueur devant le problème nouveau posé par la question dite du foulard islamique. A la différence de Jean-Pierre Chevènement, Claude Nicolet n'hésitait pas à invoquer les mânes de Jules Ferry, à le citer²⁵.

La gauche libérale refusait de se laisser enfermer dans ce modèle pédagogique qu'elle jugeait quelque peu passéiste et trop autoritaire. Ne renonçant pas à moderniser les structures de l'éducation nationale, elle entreprit d'abord une nouvelle opération de démythification. Il s'agissait en fait de briser un tabou, fortement ancré dans les esprits de ses militants, afin de pouvoir emporter l'adhésion sur un projet alternatif.

Plusieurs écrits eurent pour objet d'examiner la nature exacte du modèle scolaire bâti par la Troisième République. Ils revendiquaient fièrement, dans les intitulés mêmes, la mise à mort du système ferryste²⁶.

Dès 1987, Christian Nique apporta sa pierre à l'entreprise. Ancien professeur, inspecteur d'académie et adjoint du directeur général au ministère de l'Éducation nationale, il était alors conseiller à la Présidence de la République. La France était alors touchée par le vaste mouvement de libéralisme qui se répandait dans l'ensemble du monde occidental et qui conduisait certains à contester le rôle de l'État en matière d'éducation. Christian Nique publia en 1990 un livre qui reprenait l'essentiel du propos de sa thèse²⁷. L'auteur s'interrogeait non sur la fin mais sur la naissance de l'école d'État. Il montrait que l'érection de l'école publique primaire en service public avait été le fait non du républicain Jules Ferry, selon la vulgate la plus commune, mais du libéral Guizot. Et suggérait que les pratiques d'organisation instituées alors sur un certain nombre de points – articulation entre pouvoir central et pouvoirs locaux, liberté d'enseignement, service public, stabilité sociale – pouvaient inspirer les contemporains pour réformer le système en introduisant plus de souplesse dans son fonctionnement.

Peu de temps après, Christian Nique publia avec Claude Lelièvre un ouvrage au titre éloquent : *La République n'éduquera plus. La fin du mythe Ferry*²⁸. Il s'agissait en fait d'un livre-programme. Les auteurs démontaient pièce par pièce toutes les fausses idées sur l'école de Jules Ferry. Ils niaient que Jules Ferry eût été un véritable héritier de Condorcet et des Lumières. En fait, son seul souci avait été de dispenser une éducation au service de l'État-nation, qui avait été inégalitaire et déconnectée des besoins du monde du travail.

Ils terminaient par une profession de foi sur ce que devait être l'école du XXI^e siècle. La confrontation entre le passé et le présent les confortait dans la certitude que l'école n'était plus et ne pouvait plus être conçue sur ce modèle centralisé. Les temps avaient changé, il fallait construire sur des bases différentes.

Philippe Nemo allait plus loin dans le processus de désacralisation. Pour lui, l'Éducation nationale comme structure énorme et centralisée était en fait un produit pensé et voulu par les communistes, réalisé à la Libération et poussé jusqu'à son point extrême par les gaullistes. Il dénonçait l'impossibilité de réformer la structure soviétiforme de l'Éducation nationale. A ses yeux, en préconisant une école unique, confiée à des pédagogues plutôt qu'à des professeurs, les syndicats reniaient de fait le modèle Ferry,

L'auteur préconisait de revenir à Jules Ferry, le vrai, héritier des Lumières, respectueux des libertés. Il fallait absolument transformer les structures afin de « sauver l'esprit de l'école de Jules Ferry »²⁹. Afin de permettre à l'école de relever les défis du temps présent.

La même préoccupation se retrouva sous la plume de Claude Allègre, ministre de l'Éducation nationale de Lionel Jospin³⁰. Celui-ci réaffirmait qu'établir l'égalité devant l'acquisition des savoirs avait été l'un des objectifs des républicains, de Condorcet à Jules Ferry. C'est pourquoi il dénonçait la bureaucratisation extrême du mode de gestion du service public d'éducation et appelait à retrouver les principes de Jules Ferry : « Déconcentrer c'est mettre la décision plus proche des gens, c'est revenir à l'esprit de Jules Ferry qui refusa le concours national d'instituteurs et créa une école normale par département faisant pénétrer l'école au cœur de la France profonde. »

²³ Claude Nicolet, *Histoire, Nation, République*, Paris, Odile Jacob, 2000, p. 96 et 107.

²⁴ Claude Nicolet, « La formation civique dans les armées, rapport au ministre, 1989, in *Histoire, Nation, République*, Paris, Odile Jacob, 2000, p. 173 à 199.

²⁵ Claude Nicole, « République et religions : préserver la pensée critique », *Panoramiques*, 2, 1991, in *Histoire, Nation, République*, Paris, Odile Jacob, 2000, p. 249.

²⁶ Philippe Nemo, *Pourquoi ont-ils tué Jules Ferry ? La dérive de l'école sous la Ve République*, Grasset, 1991. Christian Nique et Claude Lelièvre, *La République n'éduquera plus. La fin du mythe Ferry*, Plon, 1993.

²⁷ La thèse d'État de Christian Nique fut soutenue à Strasbourg en 1987. Elle inspira un livre publié peu après : *Comment l'École devint une affaire d'État*, Paris, Nathan, 1990.

²⁸ Christian Nique et Claude Lelièvre, *La République n'éduquera plus. La fin du mythe Ferry*, Plon, 1993.

²⁹ Philippe Nemo, *Pourquoi ont-ils tué Jules Ferry ? La dérive de l'école sous la Ve République*, Grasset, 1991, p. 25.

³⁰ Claude Allègre, « Enseignants, je suis des vôtres ! », *Le Monde*, 15 décembre 1998.

Claude Allègre portait toutefois un regard quelque peu différent sur le système établi par Jules Ferry. En effet, défendant l'idée de la complexification du monde, il appelait non pas à restaurer intégralement une organisation ancienne, mais à savoir adapter l'éducation afin de pouvoir assurer les missions qui relevaient du service public républicain. Dans son intervention au colloque sur l'École du XXI^e siècle, il appela à donner toute leur place aux apprentissages fondamentaux – lire écrire, compter, connaître l'histoire et la géographie, s'ouvrir à l'expérimentation scientifique –, puis ajouta immédiatement que l'école devait donner une nouvelle place aux activités artistiques, aux sports, aux nouvelles technologies, à l'expérimentation scientifique. Il ne reniait pas l'apprentissage de la morale civique, vecteur d'intégration. Il appelait à travailler avec des partenaires extérieurs, à faire évoluer l'organisation de la journée et la fonction de l'enseignant, qui devait être à la fois « soliste et chef d'orchestre ». Ce discours-programme voulait concilier les principes anciens et les impératifs nouveaux. Il reconnaissait dans les enseignants du primaire les héritiers des hussards noirs de la République. Mais on sait que le ministre eut beau affirmer une ambition républicaines et invoquer son prédécesseurs, l'on sait qu'il eut par ailleurs d'autres formules plus provocantes qui dressèrent contre lui la majorité de la corporation enseignante³¹. Son successeur eut plus de bonheur dans la gestion des relations avec les enseignants, même si Jack Lang fit le même usage de la référence à Jules Ferry : affirmation de la continuité sur les principes pour justifier les transformations envisagées³². Mais le ministre fait un large usage des références historiques : dans la plupart des discours et notes étudiés, Jules Ferry est loin d'être l'unique ou le principal « témoin » invoqué comme argument à l'appui de la mesure qui est l'objet d'une étude.

Que d'ambiguïtés sont manifestées dans la référence à l'école de Jules Ferry. Les uns pensent l'avoir sauvée et veulent la sauvegarder à tout prix. Les autres veulent l'abandonner pour retrouver l'esprit des Lumières. Les troisièmes enfin entendent en retrouver l'esprit.

Tous reconstruisent le passé selon leurs besoins. Et tous invoquent le passé comme modèle pour le présent et pour l'avenir. Ils voient le passé (et le présent) comme la confrontation de deux systèmes exclusifs : d'un côté, une organisation centralisée, autoritaire, méritocratique et de l'autre une structure plus souple et libérale, fondée sur un principe d'autonomie et de partenariat. En fait, le thème de l'école était un exemple d'un autre clivage dont s'était saisi l'opinion publique, qui opposait république et démocratie.

Mais la plupart ont abandonné la vieille utopie selon laquelle la société pourrait être transformée par l'école. La fonction de l'enseignement est de préparer les jeunes à s'insérer dans la société, à y trouver un emploi. Ils doivent en apprendre les règles, le savoir-vivre ensemble. L'optimisme laïque du progrès disparaît ainsi. Jules Ferry est invoqué pour sa dimension symbolique mais sa force mobilisatrice n'a plus l'ampleur passée.

Epilogue-conclusion : la « patrimonialisation » de Jules Ferry

L'extrême fin du XX^e siècle vit le personnel politique oublier ces débats d'intellectuels entre les formes souhaitées, libéralisme ou centralisme, et se raccrocher à ce qui existait pour tenter de colmater la « fracture sociale ». Le climat de violence qui se développait non seulement dans les quartiers difficiles mais jusque dans les écoles, collèges et lycées qui y étaient implantées était le signe de l'incapacité du système scolaire à intégrer les jeunes de la seconde génération immigrée. Nul ne contestait plus que l'école républicaine avait eu la capacité de créer une culture nationale. La même mission lui était désormais de nouveau assignée. Les savoirs à enseigner seraient en priorité les connaissances fondamentales, sur lesquelles il fallait se concentrer en priorité pour combattre ce fléau découvert par l'opinion publique, l'illettrisme. Par ailleurs, le consensus se fit pour maintenir l'éducation civique et même l'étendre au lycée. La décision fut prise en 1995. François Fillon, ministre de l'Enseignement et de la Recherche, confia à Claude Nicolet une nouvelle mission sur les modalités d'enseignement civique dans l'enseignement supérieur³³.

L'ombre tutélaire de Jules Ferry planait dans tous les débats qui concernaient l'éducation : la gratuité de l'accès à Internet comme condition de la démocratisation de l'accès à l'information³⁴, la « sanctuarisation » des établissements scolaires, le foulard islamique.

Par l'effet d'une singulière amnésie et d'une nouvelle mystification, Jules Ferry était de nouveau érigé en forme mythique nationale. Son étude fut introduite dans les programmes. Dans le cycle des apprentissages

³¹ Intervention du Ministre au colloque sur l'École du XXI^e siècle à la cité des sciences et de l'Industrie, 23 janvier 1999. Ce discours est accessible sur le site du Ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de l'Industrie : www.education.gouv.fr/ministre/actualite/col230199.htm (24/03/03).

³²³²³² Citons en exemples ses interventions sur le développement de l'internat public, 19 décembre 2000 (www.education.gouv.fr/discours/2000/internjl.htm) et sa conférence de presse pour une politique des arts et de la culture à l'École. (www.education.gouv.fr/ram/educd/brochure/actions/2000/art). Le site du Ministère a été consulté le 24/03/03.

³³ Claude Nicolet, « Pour une instruction et une éducation civiques républicaines », rapport au ministre de la Recherche, 1998, in *Histoire, Nation, République*, Paris, Odile Jacob, 2000, p. 207 à 222.

³⁴ « Jules Ferry, reviens ! », *Nouvel Observateur*, semaine du 10 novembre 1999, supp. 1827.

fondamentaux, il est introduit lors de l'étude de la société au XIXe siècle. Le programme d'Education civique de la classe de sixième demande par exemple de faire étudier la lettre de Jules Ferry aux instituteurs comme document de référence.

En septembre 2001, à l'occasion des journées du patrimoine, Jack Lang envisageait de présenter au public le bureau de Jules Ferry, reconstitué dans l'Hôtel de Rochechouart. Un comédien devait lire le texte de Jules Ferry sur l'égalité d'éducation. L'initiative, ajournée au lendemain des attentats du 11 septembre, fut reconduite par Luc Ferry. La notice de présentation rédigée par les services du ministère donnait à ce lieu de mémoire un sens digne d'un dictionnaire des idées reçues : « C'est ici qu'est née l'école laïque, gratuite et obligatoire³⁵ ».

Dernier signe, non le moins fort, de la force du mythe : l'homonymie du ministre de l'Education, choisi par Jean-Pierre Raffarin en mai 2002, avec son illustre prédécesseur. Elle fait les délices des médias, qui se plaisent à souligner cette filiation, suggérant qu'elle constitue la légitimité de la fonction. C'est pourquoi le ministre lui-même n'insiste guère sur cette lointaine parenté. On feint de croire qu'elle est autant intellectuelle que familiale. « Après Jules, Luc écrit aux enseignants³⁶ », titrait un quotidien au lendemain de l'envoi par Luc Ferry de son livre à tous les enseignants.

Pour les politiques, la référence au passé a une fonction précise. Dans les débats relatifs à l'enseignement, l'invocation de Jules Ferry revient à donner un nom mythique à un modèle d'organisation administrative et pédagogique, qu'il soit rejeté ou refusé. Chacun construit le passé selon ses besoins, les valeurs qu'il promeut, les réformes qu'il souhaite. La vigueur du débat sur l'enseignement explique sans doute que l'on put tout écrire et son contraire sur l'école ferryste.

Le mythe remplit toutes les fonctions qui lui étaient assignées dans les sociétés les plus traditionnelles. Il rassure et protège en permettant de construire cohérence morale et cohésion culturelle. En énonçant une vérité intemporelle, il dissipe la crainte du futur. Les aléas subis en trois décennies par le mythe Ferry révèlent l'ambiguïté de l'usage du passé. Le présent se réduit à réguler et gérer en fidélité à un modèle intemporel. Jules Ferry n'est plus qu'un portrait suspendu à la galerie des ancêtres, que l'on se contente de saluer avec dévotion.

³⁵ <http://www.education.gouv.fr/histoire/visite/rochechouart/ferry.htm>

³⁶ Emmanuel Davidenkoff, *Libération*, 20 mars 2003.